

**Solide &
*solidaire !***

STE PARTI SOCIALISTE PARTI SOCIALISTE PARTI SOCIALISTE PARTI SOCI
LISTE PARTI PARTI SOCIALISTE PARTI SOCIALISTE PARTI PARTI SOCIALIS
STE PARTI SOCIALISTE PARTI SOCIALISTE PARTI SOCIALISTE PARTI SOCI
SOCIALISTE PARTI SOCIALISTE PARTI SOCIALISTE PARTI PARTI SOCIALIS
STE PARTI SOCIALISTE PARTI SOCIALISTE PARTI SOCIALISTE PARTI SOCI
SOCIALISTE PARTI SOCIALISTE PARTI SOCIALISTE PARTI PARTI SOCIALIS

ENSEMBLE, FAISONS BOUGER WOLUWE !

Programme, date de cette version : 30 juillet 2024

Préambule

Nos communes sont des espaces de démocratie, de citoyenneté et de participation les plus proches des citoyens. Elles jouent donc un rôle majeur car elles permettent de mettre en œuvre des actions qui ont un impact direct et concret sur notre vie quotidienne.

En apportant des réponses précises aux défis de l'éducation de nos enfants, aux réalités concrètes du vieillissement de la population, à l'exigence de la mixité sociale, à la lutte contre les inégalités, au droit à un logement abordable, à l'importance d'une mobilité connectée et intermodale, à l'utilisation parcimonieuse des ressources naturelles, nos pouvoirs locaux sont des acteurs politiques de première ligne. Ils sont essentiels à la cohésion sociale et à une prospérité socio-économique juste, en sorte qu'il soit permis à chacun de trouver sa place dans la société.

Par ailleurs, les communes et leur CPAS sont souvent des laboratoires d'idées et d'innovation, pour des politiques plus sociales, plus environnementales, plus participatives, plus justes et plus solidaires.

Voilà pourquoi des innovations politiques d'importance trouvent leur origine dans des initiatives locales. On peut penser à la démocratie participative, aux réflexions sur l'aménagement de l'espace public, à la lutte contre le surendettement, au développement des circuits courts pour une alimentation plus saine et plus respectueuse de l'environnement, à l'organisation de marchés groupés d'énergie. Pour nous, femmes et hommes de gauche qui nous présentons aux élections communales à Woluwe-Saint-Lambert, il est urgent et essentiel que notre commune et son Centre public d'action sociale (CPAS) pérennisent et consolident les creusets de politiques et d'expérimentations innovantes, **développées** en interaction directes avec les citoyens aux fins de contribuer à un monde plus juste et plus fraternel.

Avec un gouvernement fédéral qui risque de mettre le cap (très) à droite, la commune doit rester le filet de sécurité social pour les citoyennes et les citoyens.

Nous avons voulu décliner notre programme en 5 droits fondamentaux pour les Woluwéennes et Woluwéens :

- **Un cadre de vie inclusif et sain**
- **Une protection sociale universelle**
- **Des services publics de qualité et accessibles**
- **Un environnement sécurisé qui garantit un cadre de vie de qualité, libre, sans danger ni contrainte**
- **Une économie qui met l'humain au centre et des emplois de qualité**

Notre programme se veut dès lors innovant. Il est le fruit d'un travail d'équipe. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques ou observations.

Bonne lecture !

Toute l'équipe du PS / Vooruit de Woluwe-Saint-Lambert

Table des matières

1. Les Woluwéennes et Woluwéens ont droit à un cadre de vie inclusif et sain	4
Le logement abordable est un droit fondamental	4
Une mobilité responsable et respectueuse de toutes et tous	7
Le droit à la paisibilité	10
Investir dans la culture et le sport pour tous	11
Un environnement sain	12
2. Les Woluwéennes et Woluwéens ont droit à une protection sociale universelle	17
Affaires sociales	17
Une politique pour les aînées et aînés	21
La santé, entre prévention et promotion	22
3. Les Woluwéennes et Woluwéens ont droit à des services publics de qualité et accessibles	23
L'école : lieu de rencontre, d'émancipation et d'accès à la citoyenneté	23
Prenons grandement soin de la petite enfance	25
Garantir aux communes les moyens de leurs politiques	28
La participation citoyenne au cœur des politiques communales	29
Ayons de vrais moyens budgétaires pour les pouvoirs locaux	30
Favorisons une gestion communale saine et durable	30
Vers une inclusion numérique plus égalitaire	31
4. Les Woluwéennes et Woluwéens ont droit à vivre dans un environnement sécurisé et mener leur vie comme elle ou il l'entendent, librement, sans danger et sans contrainte	34
Une politique de prévention et de sécurité adaptée à la Commune	34
Chérissons la neutralité bien comprise pour mieux vivre ensemble	36
Assurons l'égalité des droits et des chances	37
5. Les Woluwéennes et Woluwéens ont droit à une économie qui met l'humain au centre et des emplois de qualité	39
Le soutien aux commerces de proximité	39
Une économie locale créatrice d'emplois de qualité	40
Un soutien efficace lors de la recherche d'un emploi	41

1. Les Woluwéennes et Woluwéens ont droit à un cadre de vie inclusif et sain

LE LOGEMENT ABORDABLE EST UN DROIT FONDAMENTAL

Le droit au logement est un droit fondamental, reconnu dans notre Constitution. Un logement accessible et de bonne qualité constitue, avec l'emploi, un des leviers de l'émancipation sociale. Pour réussir une transition réconciliant les enjeux actuels en matière de défis écologiques ainsi que de lutte contre les inégalités sociales.

Pourtant, force est de constater que la pression immobilière en Région bruxelloise s'est accrue ces dernières années. Les prix de l'immobilier ont augmenté de 20% entre 2004 et 2018 et de 170% entre 1996 et 2020. Cette crise du logement met à mal le droit à un logement décent, en particulier pour les ménages à faibles revenus mais également pour les classes moyennes. Commune résidentielle, Woluwe-Saint-Lambert n'est pas épargnée. En 2023, le loyer moyen pour un logement était de 1.300 euros.

Les aides mises en place par Nawal Ben Hamou, Secrétaire d'Etat au Logement sortante (10.500 allocations loyers, 2.000 nouveaux logements sociaux, etc.) montrent que plus que jamais, des mesures fortes s'imposent. Le nombre de personnes en attente de logements sociaux le prouve également. Près de 50.000 ménages sont en attente d'un logement social et le délai d'attente oscille entre 7 et 19 ans

Pour les socialistes de Woluwe-Saint-Lambert, il est indispensable de prendre toutes les mesures nécessaires afin de rendre ce droit effectif pour toutes et tous. La Commune a un rôle majeur à jouer dans la mise en œuvre d'un véritable droit inconditionnel au logement. Au travers des outils dont elle dispose, elle est à la fois le bras armé de la politique régionale du logement et un véritable moteur du développement local du logement, donnant les impulsions en matière de construction de logements neufs, de localisation et de qualité du bâti, de mixité sociale et fonctionnelle de l'habitat, de protection des citoyens les plus vulnérables, etc.

Afin de répondre aux défis de la croissance démographique, du vieillissement du bâti et des prix du marché immobilier qui poussent les jeunes ménages à quitter notre commune, il convient d'augmenter le nombre de logements de qualité et adaptés, disponibles sur le territoire communal.

Pour que notre Commune reste un lieu de convivialité, de bien-être et de solidarité, un équilibre harmonieux doit être trouvé entre zones résidentielles et commerciales, entre espaces verts, espaces bâtis et voiries. Par conséquent, il s'agit de proposer une vision claire de la gestion de l'espace communal en termes de logement, de mobilité, d'urbanisme et de travaux publics, tout en présentant des solutions respectueuses de l'environnement.

Investir dans le logement public, c'est investir structurellement dans la lutte contre la pauvreté et dans l'émancipation sociale de tous. Garantissant des logements à prix modérés, le logement public est un des outils principaux de la mise en œuvre du droit au logement. Le logement public constitue une réponse aux défis d'aujourd'hui comme la paupérisation de la population. Il est un outil de lutte contre la dualisation résidentielle et est un vecteur de mixité et de diversité sociales.

Enfin, le logement public doit pouvoir s'adresser à tous : à l'allocataire social ou au retraité comme au travailleur à bas revenus. Il s'agira dès lors de créer des logements destinés à la vente pour la classe moyenne, de créer des logements à loyer d'équilibre pour cette même classe moyenne et de réfléchir

à la façon dont on attribue les logements publics, qui prive de facto les travailleurs à bas revenus d'un accès au logement.

Nos propositions

- Assurer la rénovation des logements publics, principalement sociaux, selon les meilleures normes environnementales et énergétiques pour qu'il n'y ait plus aucun logement public à faible performance énergétique. Ces rénovations doivent prévoir suffisamment de logements adaptés ou adaptables aux personnes en situation de handicap et aux aînés ?
- Investir davantage dans la création de nouveaux logements publics pour répondre aux besoins de la population, à travers des programmes classiques de construction, l'imposition de charges d'urbanisme en logements aux promoteurs privés et l'achat de logements en construction. Ces logements doivent être accessibles à toutes et tous et assurer la mixité sociale.
- Développer une politique de logement adaptée aux étudiants, en terme qualitatif et quantitatif, avec des loyers accessibles et encadrés.
- Développer un programme ambitieux en matière de lutte contre le sans-abrisme, notamment via des projets « *housing first* » (placer le logement comme première étape du parcours de réinsertion sociale d'une personne sans-abri) et des « capteurs de logement » (un intermédiaire social se porte garant d'un locataire en grandes difficultés sociales auprès d'un bailleur, facilitant ainsi l'accès au logement en levant les réticences des propriétaires) qui permettent de fournir un accès au logement ou un relogement rapide et définitif pour les personnes vivant dans la rue.
- Mettre en place et soutenir les formes collectives de logement, comme la colocation, les coopératives de logements, le logement intergénérationnel, les « *Community Land Trust* » (mécanisme de scission de la propriété du sol et du bâti qui permet, au sein d'un projet collectif, à des familles à revenus modestes de devenir propriétaires, le terrain restant la propriété de l'association ou du pouvoir public)
- Continuer à développer l'agence immobilière sociale de la commune, créer une agence immobilière sociale étudiante et visibiliser leur existence et leurs missions auprès des propriétaires. Le développement, en collaboration avec les agences immobilières sociales, de la prise en gestion de logements privés ou de tout mécanisme de conventionnement permettant d'encadrer le loyer et la qualité du logement.
- Lutter contre les logements inoccupés et la remise sur le marché de ceux-ci à travers, d'une part, le mécanisme de réquisition et, d'autre part, une taxation dissuasive incitant les propriétaires de biens laissés à l'abandon à mettre leur bien en vente ou en location.
- Soutenir la conversion des bureaux inoccupés en logements.
- Dans le cadre d'une procédure d'expulsion, instaurer l'obligation à l'égard des propriétaires d'informer les locataires de leurs droits aux aides sociales (et de prévenir le CPAS).
- Lutter contre les marchands de sommeil et l'insalubrité des logements. La commune amplifiera son action visant à identifier les logements insalubres et surpeuplés, par une coordination forte entre les services de police, de la population, de l'urbanisme et du CPAS.

- Développer des réserves foncières publiques dans le but de construire du logement public, locatif et acquisitif. Le droit de superficie public sera développé, permettant aux communes de créer du logement public sur des terrains privés .
- Informer et orienter les citoyens quant à leurs droits, devoirs et opportunités en matière de logement (bail, primes, crédit social, logement social, prise en gestion, service d'accueil d'urgence, lutte contre les discriminations, etc.) ;
- Mettre en œuvre des opérations de revitalisation urbaine, en collaboration avec les associations citoyennes, en vue de rénover le bâti existant, de densifier les noyaux d'habitat et d'améliorer la mixité sociale (en créant des logements tant locatifs qu'acquisitifs) et des fonctions des quartiers revitalisés.
- Promouvoir des logements qualitatifs, dans le strict respect des normes énergétiques et de salubrité, avec des innovations technologiques en matière de matériaux et de techniques de construction, de logements « modulables » et adaptables aux parcours de vie des familles (célibat, recomposition familiale, etc.) ;
- Lutter contre les discriminations notamment en soutenant l'édition d'un guide anti-discriminations à l'usage des propriétaires, avec une fiche-type de renseignements dont la légalité est assurée, en rédigeant l'annonce en formulant les conditions de location de manière simple et claire sans mention discriminatoire en utilisant des critères objectifs de sélection, etc.
- Visibiliser l'activité du Médiateur communal pour notamment désamorcer les conflits de voisinage qui enveniment l'ambiance entre riverains. Il s'agit d'éviter et anticiper les risques de voir dégénérer les conflits.
- Permettre la redirection vers des logements d'urgence (sur le sol de la Commune ou via des collaborations avec les communes voisines) et de transit permettant de répondre rapidement à des situations d'urgence sociale (sans-abris, victimes de violences conjugales, calamités, etc.).
- Veiller à la mise en œuvre des projets de logement qui permettent le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie, comme les résidences-services. Tout projet de construction d'envergure, public et privé, inclura un nombre minimal de logements adaptés aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap.
- Aider les jeunes à s'installer dans la commune, via une prime d'aide à l'installation. Cette prime viserait les jeunes de 18 à 30 ans qui quittent le domicile familial pour les aider à la prise d'autonomie.
- Créer des aides au logement pour les étudiants inscrits au registre communal de la population et ne pouvant pas bénéficier d'une allocation loyer ou d'un revenu d'intégration social. Ces aides doivent permettre de combler la différence entre les montants des loyers pratiqués sur le marché privé et les montants des kots étudiants publics ou appartenant aux établissements d'enseignement supérieur.

- Aider les habitants vivant dans des ménages à faible revenu à constituer des garanties locatives.
- Veiller à informer le public sur les primes et aides existantes pour la rénovation et la construction ainsi qu'à diffuser l'information sur l'allocation loyer régionale qui vient d'être renforcée, les groupes d'épargne, les fonds de garanties locatives et les prêts à taux 0%.
- Sur le site internet de la commune, créer un onglet spécifique au logement, reprenant les aides existantes et les dispositifs publics (AIS, logement public, logement social) ou alternatifs (co-housing, logement intergénérationnel) ;
- Créer un guichet unique du logement où les habitants pourront : s'inscrire dans les sociétés de logement social, les AIS, les propriétés du CPAS ; prendre connaissance des grilles de loyer régionale et communale ; être orientés vers des organismes de référence en matière de droit des locataires, de propriétaires et de médiation. Ce guichet doit être accessible de façon numérique et physique.
- Favoriser la pratique du « bail glissant » qui consiste en la conclusion d'un bail de résidence principale par le CPAS ou un organisme social en vue de sous-louer le logement à un ménage en difficultés sociales ou qui éprouve des difficultés à trouver un logement adapté à sa situation du fait des réticences de certains propriétaires (familles monoparentales par exemple). A l'issue de l'accompagnement social ou lorsque le ménage est à nouveau stabilisé dans sa situation sociale et financière, le bail peut être automatiquement céder au ménage qui devient alors le preneur direct. Cette pratique locative permet la mise en autonomie d'une personne ou d'une famille, favorisée par l'ancrage dans un logement ;

UNE MOBILITÉ RESPONSABLE ET RESPECTUEUSE DE TOUTES ET TOUS

La situation de Woluwe au croisement de nombreuses voies d'accès (le Ring, les autoroutes, les grands boulevards, le métro, etc.) contribue au dynamisme de notre commune et à son développement économique.

L'offre de transport (en particulier le métro) contribue à l'ouverture de notre commune. Mais tout cela engendre aussi des problèmes qui touchent les citoyens au quotidien. Dans tout projet d'aménagement qui touche à la mobilité, la concertation avec les riverains doit être un préalable.

Agissons sur la sécurité routière et préservons nos usagers

Liée à la mobilité, la sécurité routière arrive très souvent en tête des préoccupations de nos concitoyens lors de consultations sur la sécurité urbaine. En effet, traiter des problèmes de vitesse inadaptée ou aménager les voiries en tenant compte de tous les usagers peut permettre de sauver des vies, celles de nos enfants et de nos personnes âgées.

La tradition des rangs scolaires, consistant à organiser l'arrivée et la reprise pédestre (ou cycliste) des élèves, possède de nombreux atouts. En diminuant le trafic automobile autour des écoles, ces rangs assurent une sécurité aux élèves et les éveillent aux alternatives à l'automobile.

Nos propositions

- Appliquer de manière stricte des vitesses de 30 km/h aux alentours des écoles, avec une limitation des temps de stationnement autour de ces mêmes écoles.
- Traiter systématiquement les « points noirs » en matière de sécurité routière. Par exemple, déployer des agents de police ou des gardiens de la paix ou des surveillants habilités aux points névralgiques, procéder à des aménagements d'infrastructures, à l'installation de radars de vitesse, à une meilleure signalisation.
- Prévoir des aménagements pour réduire la vitesse et améliorer la sécurité de tous les usagers, avec une meilleure identification du type de voirie accidentogène, des aménagements adaptés avec des radars indicatifs, des passages pour piétons mieux mis en évidence, des îlots directionnels, des rétrécissements de voirie, des pistes cyclables protégées, des trottoirs plus larges et adaptés aux situations ad hoc.
- Veiller à ce que l'entretien des voiries régionales soit réalisé en concertation avec les autorités communales.
- Aménager les abords de nos écoles, les quartiers résidentiels, les zones commerciales, pour permettre la cohabitation harmonieuse de tous les usagers, surtout les plus faibles. Généraliser les barrières de séparation entre voies cyclables et routes, les zones de parking et de déchargement pour deux roues séparées des trottoirs.

Une politique de stationnement adaptée à la Commune

Nous proposons également la mise en place de plusieurs mesures pour faciliter le stationnement dans notre commune.

Nos propositions

- Réserver et prévoir, dans les quartiers commerçants (comme l'avenue Georges Henri), de façon rationnelle et concertée, des places pour les commerçants et leurs employés.
- Favoriser un contrôle plus strict des cartes de riverain par exemple pour les personnes disposant d'un garage et qui refusent de garer leur voiture devant celui-ci.

Favorisons les mobilités douces et durables

La circulation automobile est élevée partout en Région bruxelloise, y compris à Woluwe. La Commune est traversée par d'importantes voiries régionales qui sont un point de passage obligé entre le centre et la périphérie de Bruxelles, avec un lot important de navetteurs.

Il est évident que le transport automobile est nécessaire à des milliers d'usagers, mais il convient d'en limiter les nuisances (en particulier dans les zones résidentielles et aux abords des écoles) et de faciliter le recours aux moyens de transport alternatifs : pédestres, cyclistes, voitures partagées et transports en commun.

Nos propositions

- Multiplier les parkings (sécurisés si possible) pour vélos aux abords des stations de transports en commun, des écoles, des zones de sport et de commerce.

- Privilégier les pistes cyclables séparées (a minima par un marquage au sol) pour toutes les voiries communales dont la largeur le permet et surtout garantir la cohérence de ces marquages cyclables.
- Encourager les ateliers de formation à la pratique du vélo et de réparation des vélos, comme les Ateliers de la rue Voot.
- Promouvoir une éducation à la mobilité douce et inclusive tout au long de la scolarité.
- Prévoir un réseau d'itinéraires conseillés pour rejoindre le travail ou l'école à vélo et inventer des ramassages scolaires à vélo.
- Mettre en place une mobilité accrue et plus sûre près de nos écoles, en assurant plus de fluidité sur certains axes, en luttant contre le stationnement en double file, l'encombrement des trottoirs et le stationnement sauvage.
- Soutenir la marche en favorisant la mixité des fonctions des quartiers et la proximité des commerces, des services et des loisirs.
- Renforcer le confort et la sécurité des trottoirs, notamment pour les usagers les plus vulnérables, en rénovant et en balisant les chemins, en réduisant l'impact des obstacles qui ralentissent la marche dans certaines rues où les trottoirs sont étroits (comme une partie de la chaussée de Roodebeek ou l'avenue George Henri).
- Favoriser et encadrer l'accès de places de parking aux riverains dans les centres commerciaux ou les administrations publiques, en dehors des heures d'ouverture, pour répondre aux difficultés locales de stationnement et à l'engorgement de certains quartiers.

En ce qui concerne la prolongation possible du tram 8 jusqu'à Bordet et / ou Brussels Airport, nous considérons que cette prolongation constitue un atout en termes de mobilité, mais elle devra faire l'objet d'une concertation avec les riverains pour le choix final qui sera posé, en sorte de prendre en compte les nuisances des chantiers et du parcours définitif.

Priorité aux piétons et rénovation des trottoirs

La marche est un mode de déplacement universel trop souvent sous-estimé. La conception et l'état des trottoirs ainsi que le sentiment de sécurité la nuit sont les principaux points noirs qui doivent être améliorés.

Avec pour principe que la marche et la présence piétonne au sein d'un quartier contribuent très largement à créer des espaces publics attrayants et inclusifs, le PS souhaite porter un plan ambitieux de rénovation des trottoirs, au niveau communal et régional, ainsi que la mise en avant de « réseaux

piétons » pour rendre notre espace public inclusif pour les personnes à mobilité réduite ainsi que pour les familles.

Améliorer la mobilité par une démarche plus participative dans les quartiers

Les incidents nombreux constatés lors de la mise en place des plans Good Move en certains endroits, montre l'impérieuse nécessité de revoir la méthode de travail et la manière dont TOUS les habitants sont concertés et impliqués.

L'amélioration de la mobilité dans les quartiers se conçoit avec les quartiers et leurs habitantes et habitants et non pas contre eux.

Afin de garantir un réel droit à la mobilité, il s'agit de renforcer et garantir la concertation locale dans la mise en œuvre de plans de mobilité locaux et régionaux qui permettent de fluidifier et sécuriser la mobilité tout en répondant aux attentes des habitantes et habitants du quartier.

LE DROIT À LA PAISIBILITÉ

Le survol des avions demeure un sujet incontournable à Woluwe et dans les communes avoisinantes, constituant, en fonction de l'isolation et de l'emplacement des habitations, un potentiel fléau. Le bruit, bien que souvent négligé, ainsi que le rejet d'émanations de kérozène exercent un impact considérable sur la santé.

Conscients des défis liés à la satisfaction de toutes les parties, nous n'exigeons évidemment pas l'impossible mais simplement le respect de la loi. La commune de Woluwe-Saint-Lambert semble être une des plus actives dans la lutte contre les infractions, et nous aspirons à soutenir et à intensifier cette lutte.

Nos propositions

- Interdiction de tout survol entre 7h et 22h.
- Recul vers l'est de la piste 25L pour éviter le survol.
- Réclamation systématique d'amendes en cas d'infraction, avec une augmentation de celles-ci et leur utilisation pour l'isolation acoustique des logements impactés.
- Participer aux négociations avec Brussels Airport afin de continuer à rechercher des compromis.
- Trouver des solutions pour éviter les vols d'avions les plus bruyants aux heures où nos concitoyens se trouvent en phase de sommeil, le matin comme le soir.

Ces propositions convergent largement avec les propositions de la pétition initiée par la Commune.

Nous estimons pertinent de participer aux négociations avec Brussels Airport afin de continuer à rechercher des compromis. Les avions les plus perturbateurs étant ceux du matin et du soir, nous suggérons d'éviter les avions les plus bruyants aux heures où la majorité de nos concitoyens se trouvent en phase de sommeil.

INVESTIR DANS LA CULTURE ET LE SPORT POUR TOUS

Des communes qui veillent à garantir l'accessibilité des activités sportives et culturelles

En matière de sports et d'activités physiques, Woluwe-Saint-Lambert "la sportive" porte bien son nom et nous soutenons les initiatives récentes (Street Workout au Stade Fallon et "Sport pour les seniors" par exemple) pour conforter sa réputation. Une activité physique régulière favorise une bonne santé physique et mentale, constitue un facteur d'insertion et un outil d'intégration. Le sport véhicule aussi des valeurs chères au Parti Socialiste telles que le dépassement de soi, l'acceptation des différences, la liberté, le fair-play et la solidarité. Assurer à chaque citoyen les conditions de son épanouissement et la plus grande somme possible de bien-être est notre priorité. Dans ce sens, notre point d'attention se porte sur le fait que chaque individu doit pouvoir accéder à la pratique sportive de son choix, tant de manière organisée (via un club, une association, etc.) qu'en pratique libre (au sein de l'espace public, dans une salle de sport, etc.) quels que soient ses moyens financiers, son âge, son genre et sa mobilité, entre autres.

L'espérance de vie en Belgique est de 84 ans pour les femmes et 79 ans pour les hommes mais l'espérance de vie en bonne santé n'est que de 63 ans. Or nous savons que l'activité physique régulière chez les séniors favorise le maintien de la masse musculaire, la mobilité, la santé mentale, le lien social, etc. Nous soutenons donc l'initiative récente du sport pour les séniors dans la Commune avec une sélection plus pertinente des activités physiques (yoga, marche nordique, renforcement musculaire, etc.) Ce serait une véritable plus-value !

Les activités sportives et culturelles sont des vecteurs importants d'émancipation sociale et de bien-être individuel. Elles contribuent à l'amélioration de la santé physique et mentale et participent au renforcement de la cohésion sociale. Les pouvoirs publics (dont les communes) doivent veiller à ce que ces activités soient accessibles à tous, tant au niveau des infrastructures qu'au niveau financier.

Nos propositions

- Nous soutenons le système des "chèques sport" pour soulager les familles pour la pratique sportive des enfants de 6 à 18 ans et nous proposons de l'étendre à tous les âges, y compris les séniors.
- Etablir un système de « chèques culture » sur le même principe que les « chèques sport », pour que chaque individu puisse accéder aux activités culturelles de son choix, quels que soient ses moyens financiers, son âge, son genre et sa mobilité, entre autres.

Une offre culturelle au profit de toutes et tous

Le PS souhaite que les communes et les opérateurs culturels développent une offre culturelle de proximité, démocratique et qui réponde aux besoins et aux aspirations de tous les publics. La culture doit vivre au cœur de la population et permettre à celle-ci de progresser. Elle doit aussi être un outil de rapprochement et de dialogue entre les différentes catégories de la population plutôt qu'un facteur d'exclusion. Il s'agira de développer les actions de médiation culturelle pour développer la diversité des publics touchés par la programmation culturelle. Les acteurs culturels effectueront des sondages, des enquêtes ou des entretiens pour comprendre les besoins, les intérêts et les préférences de l'ensemble de la population, y compris les publics les plus précarisés. En mettant en place une stratégie spécifique de médiation culturelle envers ces publics, les opérateurs culturels pourront alors

déterminer une programmation diversifiée qui reflète les intérêts et les cultures de tous, tout en garantissant son accessibilité financière et en adoptant une communication adaptée. De même, les communes veilleront à créer et développer les bibliothèques communales comme espaces de savoir, de lutte contre les fractures sociales et numériques et de découverte. De nouveaux ponts avec un public le plus large possible devront être créés et les espaces devront veiller à être inclusifs et accessibles. Des activités participatives et une consultation de tous les publics permettront d'établir une gestion concertée de ces lieux au quotidien, en recueillant les besoins et les idées de chacun.

L'an dernier a vu le regroupement de toutes les **bibliothèques locales** (gérées au sein d'une ASBL) au sein de deux entités géographiques bien distinctes (Wolubilis pour les adultes et avenue Prekelinden pour la jeunesse). Nous comprenons que la Commune a dû trouver une solution dans l'urgence devant la décision de la Fabrique d'Église de récupérer ses locaux, mais cette solution a engendré plus de 3 mois de fermeture totale en période de vacances alors que tout le monde n'a pas les moyens de voyager. En outre, on ne peut pas dire que la nouvelle organisation améliore l'accès de la population à la lecture :

- les familles ne peuvent plus choisir leurs livres ensemble au même endroit et doivent se rendre dans deux lieux géographiquement éloignés ;
- à la bibliothèque du Temps Libre située à Wolubilis, deux files sont nécessaires si vous avez choisi un roman et un essai ;
- les heures d'ouverture sont restreintes : peu d'adhérents à la bibliothèque ont la possibilité de se rendre à la bibliothèque avant 17 h 30 que ce soit pour eux ou pour leurs enfants ;
- S'assurer que les personnes en charge soient correctement formées aux outils numériques disponibles...

Pour nous, il est nécessaire de se pencher en profondeur sur le fonctionnement de nos bibliothèques, y compris sur le plan institutionnel et budgétaire.

UN ENVIRONNEMENT SAIN

La qualité de l'environnement dans lequel nous vivons est un élément essentiel pour avoir une vie digne et épanouissante. Ce cadre de vie de qualité doit être une réalité pour tous nos citoyens, sans discrimination.

En contact direct avec les habitants, la Commune est en première ligne pour améliorer le cadre de vie. Dans ce but, cinq domaines sont pour nous à traiter en priorité :

- la propreté publique;
- la protection de la nature et la biodiversité;
- une économie circulaire à tous les niveaux;
- l'amélioration de la qualité de l'air;
- la gestion responsable des nouvelles technologies.

Vivons dans une Commune belle, propre et conviviale

La propreté de notre espace public est une préoccupation importante pour les habitants de notre commune.

Nos propositions

- Mettre en place un "Plan Propreté Publique" visant à maintenir la propreté des espaces publics.

- Augmenter le nombre de poubelles, notamment à proximité des écoles, des parcs et des commerces, et multiplier la fréquence des vidanges des poubelles.
- Responsabiliser les propriétaires de chiens à respecter la propreté publique. Faire appliquer strictement les dispositions en matière de propreté canine via des amendes, tout en refusant le salissement des espaces publics.
- Veiller au bon état des trottoirs pour assurer aux personnes plus âgées ou à mobilité réduite une meilleure facilité de déplacement, en mettant en place une politique de rénovation coordonnée des trottoirs.
- Lutter contre les infractions environnementales et les dépôts sauvages (jets de déchets, dépôts et incinération de déchets interdits, bruits intempestifs, etc.) via la prévention, l'identification des points noirs et leur aménagement spécifique et bien sûr le renforcement de l'équipe de nos agents « constatateurs ».
- Assurer régulièrement le curage des égouts et le débouchage des avaloirs, avec une attention particulière aux quartiers longeant le Boulevard de la Woluwe.
- Assurer l'entretien régulier et le respect des espaces verts publics, au besoin par un encadrement des usagers individuels et collectifs.

Préservons la nature et la biodiversité à Woluwe-Saint-Lambert

La nature et la biodiversité sont indispensables à la qualité de vie des citoyens. Elles rendent, en effet, de nombreux services, mais nos sociétés modernes ont parfois tendance à nous éloigner de la nature.

Même en ville, il est essentiel de préserver la nature et la biodiversité et de favoriser leur maintien à Woluwe, sachant qu'il s'agit aussi d'un levier utile par lequel on peut faire participer les citoyens à la vie collective.

Nos propositions

- Élaborer une stratégie communale de promotion de la nature et de la biodiversité, avec l'ensemble des acteurs locaux concernés.
- Maintenir et protéger les zones vertes existantes.
- Promouvoir les « maillages verts et bleus » via la réimplantation et la protection des haies, des arbres, des zones de fauchage tardif, etc. Soutenir l'installation de ruches, nichoirs et hôtels à insectes dans les propriétés communales, les écoles, etc.
- Développer les espaces réservés aux plantes à insectes comme Avenue de mai, Avenue de Broqueville, Avenue P. Hymans et dans tous les espaces verts de la commune.
- Stimuler la biodiversité dans les propriétés communales (plantations, toitures et façades vertes, ruches, nichoirs, haies, mares, etc.) ce qui permettra de préserver la faune et la flore existante.

- Organiser des actions de sensibilisation à la nature, notamment dans les écoles, et impliquer les citoyens dans la gestion des espaces naturels.
- Lancer des animations dans les écoles afin de conscientiser les enfants à la problématique de l'eau, l'énergie, l'alimentation, le climat, l'environnement, les déchets.
- Appuyer les initiatives de petite agriculture urbaine et d'agriculture en circuit court.
- Développer un réseau de potagers partagés gérés par la Commune et qui permettrait de mettre en contact des candidats « potagistes » avec des personnes disposant d'une parcelle et ne pouvant plus s'en occuper.
- Promouvoir les potagers pédagogiques pour les écoles.
- Mettre davantage à disposition des parcelles pour potagers, améliorer la gestion de celles existantes et améliorer la transparence des conditions d'attribution de ces parcelles par la commune.
- Soutenir pleinement toutes les initiatives locales citoyennes participant à la stratégie écologique.
- Lancer et encourager les campagnes de stérilisation des chats errants.

Misons sur une économie circulaire au niveau communal

Pour avoir une politique des déchets efficace, notre commune doit en premier lieu sensibiliser nos citoyens, mais aussi les entreprises et collectivités publiques implantées sur notre commune. Si les citoyens développent d'autres habitudes quant à leurs achats, ils peuvent produire moins de déchets.

Moins il y aura de déchets, moins cela coûtera à la collectivité. En complément, il s'agit évidemment d'améliorer la collecte, le tri, la réutilisation et le recyclage des déchets.

Les coûts doivent aussi être maîtrisés pour garantir l'accès de tous à ce service et, sur ce point, la Commune joue un rôle à remplir dans le cadre du développement d'une économie circulaire.

Nos propositions

- Incrire la commune dans la dynamique « Commune zéro déchets » en proposant des formations pour aider les citoyens à adapter un comportement plus écologique.
- Stimuler les initiatives citoyennes en faveur de la transition et de proposer des formations, afin d'aider à la mise en place d'initiatives innovantes.
- Renforcer les actions de sensibilisation des citoyens, des élèves, des collectivités publiques et des entreprises, en travaillant avec les écoles, les associations, les clubs sportifs et les intercommunales de déchets.
- Mettre à disposition des écoles des modules de sensibilisation et d'animation à la problématique du recyclage.

- Réduire la quantité de déchets produits, notamment en améliorant le tri et en créant des composts communaux, travailler à consommer moins d'eau et lutter contre le gaspillage alimentaire dans les bâtiments publics, les écoles, les administrations, les clubs sportifs, etc.
- Réduire l'utilisation du plastique pour les bouteilles d'eau, en encourageant la consommation de l'eau du robinet ou des fontaines à eau.
- Accroître l'information des citoyens quant à la collecte et au tri des déchets, en particulier pour le tri ou le compostage des déchets organiques, et étendre les horaires d'ouverture des parcs à conteneurs, afin d'amplifier le tri, améliorer la qualité et réduire les coûts de traitement.
- Élargir l'accès aux déchetteries et accroître le nombre de lieux de compostage, voire en installer un par quartier.
- Améliorer la récolte des huiles et graisses de friture, en mettant à disposition des endroits de collecte par quartier.
- Créer des aménagements publics permettant de réduire le ruissellement des eaux de pluie, de travailler à la réhabilitation des citernes et à l'entretien régulier rigoureux des collecteurs communaux.
- Intensifier la lutte contre la transformation illégale des zones de recul des constructions (notamment les jardinets) en parking favorisant l'imperméabilité des sols.
- Faire une meilleure publicité d'enquêtes publiques quand des réaménagements urbains d'importance sont envisagés.
- Mettre en place un accompagnement et un encadrement pour les personnes désireuses de construire ou de rénover, par exemple via le soutien d'« architectes publics » donnant des informations sur les démarches, procédures, primes, etc.
- Prendre les mesures nécessaires à la préservation du patrimoine naturel et architectural qui fait partie de la culture et de l'histoire collective de WOLUWE.

Respirons mieux à Woluwe-Saint-Lambert

La question de l'air est décisive pour nous et des mesures urgentes sont à prendre. De même, la question énergétique doit être saisie à bras-le corps, en vue de changer notre système énergétique en profondeur pour le rendre plus propre et plus social.

Nos propositions

- Garantir l'accès de chacun à l'énergie, afin que chaque habitant de la commune puisse s'éclairer, se chauffer et se déplacer. Les inégalités liées à l'énergie doivent être gommées pour améliorer la qualité de vie des citoyens.
- Multiplier les économies d'énergie au bénéfice des habitants via les mécanismes de solidarité des tarifs d'énergie, pour éviter la « fracture énergétique ».

- Réaliser/actualiser le cadastre énergétique des bâtiments publics communaux (en ce compris les logements publics et les bâtiments scolaires) et, au besoin, mettre en œuvre un plan d'investissement pour les rénover, les isoler et y déployer des unités de production d'énergie renouvelable.
- Convertir les bâtiments publics existants au minimum en bâtiments « basse énergie ».
- Développer une comptabilité et une gestion énergétique dans les bâtiments communaux pour identifier les bâtiments qui consomment trop et éviter les gaspillages.
- Améliorer la gestion de l'éclairage public, en collaboration avec le gestionnaire de réseau de distribution, pour réduire la consommation et également renforcer l'esthétique et le sentiment de sécurité ainsi que diminuer autant que possible son impact sur la faune et la flore.
- Développer des coopératives, regroupant les acteurs publics locaux et les citoyens, qui soient les moteurs de projets d'économies d'énergie et de production renouvelable, qui soient accessibles à tous, dont les ménages vulnérables, et qui se coordonnent avec les gestionnaires de réseaux, en vue d'assurer un financement équitable des réseaux publics et une transition énergétique qui bénéficie à tous.
- Favoriser la mise à disposition de moyens de transport partagés en libre-service tout en s'assurant que ce soit fait dans le respect de chacun.
- Augmenter les moyens et l'efficacité des organes publics et associatifs qui accompagnent les citoyens, en particulier moins favorisés, face à leur facture d'énergie (guidance, tuteurs énergie, travaux économiseurs d'énergie, etc.) afin que ces acteurs puissent agir de manière plus proactive et complémentaire.
- Favoriser les achats groupés (électricité, gaz, pellets, etc.), à l'échelle communale par le biais du CPAS ou d'autres acteurs, et les rendre accessibles à tous.

2. Les Woluwéennes et Woluwéens ont droit à une protection sociale universelle

AFFAIRES SOCIALES

Ces dernières années ont eu un impact social incommensurable pour notre pays et ses habitants et habitantes. La crise sanitaire suivie par la guerre en Ukraine et la hausse importante des prix de l'énergie ont plongé de nombreuses personnes dans des situations de précarité. Elles ont également mis à rude épreuve les structures d'aide sociale.

La pauvreté est encore très loin de l'éradication dans notre pays. En Belgique, près d'une personne sur cinq vit sous le seuil de pauvreté. Il s'agit de plus d'une personne sur trois à Bruxelles. Environ une personne sur dix vit dans une situation de privation matérielle et sociale sévère en Wallonie et à Bruxelles.

A tous les niveaux de pouvoir, notamment communal, il est indispensable d'agir pour aider les citoyens et citoyennes à surmonter les crises et pour lutter de façon continue et structurelle contre la pauvreté et la précarité.

Sous l'impulsion de la Ministre fédérale de l'Intégration sociale et de la lutte contre la pauvreté, Karine Lalieux, les minima sociaux ont été revalorisés de façon historique : pension minimum, Grapa, RIS, revenu de remplacement, ... Ces acquis doivent être à la portée de toutes et tous. C'est pourquoi, la lutte contre le non-recours aux droits est un enjeu essentiel.

Le PS de Woluwe entend s'assurer que personne ne sera laissé de côté et que chacune et chacun disposera des moyens de vivre dignement. Au-delà des problématiques vitales, l'inclusion sociale doit aussi permettre une véritable participation à la société. Nous voulons permettre aux personnes de vivre pleinement leur vie, pas seulement de survivre. Avoir une activité sportive, accéder à la culture et pouvoir se permettre des loisirs ne devraient pas être des luxes, quels que soient l'âge et la condition sociale d'un individu. Ces dimensions sont par ailleurs évoquées dans d'autres chapitres du présent programme.

Nos propositions

- Réaliser une étude de la situation sociale des habitants de la commune afin d'objectiver les besoins à rencontrer prioritairement.
- Faire de Woluwe un territoire « zéro pauvreté ». Le projet politique du PS vise à lutter contre toutes les formes d'inégalités sociales et, ce faisant, à éradiquer la pauvreté.
- Inciter le CPAS à faire du Projet individualisé d'intégration sociale (PIIS) un véritable projet partenarial d'accompagnement visant l'inclusion sociale et l'émancipation, notamment en supprimant les logiques de sanctions liées à ce projet et en informant davantage les bénéficiaires sur leurs droits et leurs devoirs.
- Renforcer l'insertion sociale des personnes précarisées. L'insertion sociale fait référence à l'épanouissement, au bien-être, à la participation, à la reconnaissance et à l'autonomie. A travers le travail des associations de terrain, en particulier les services d'insertion sociale (SIS) et l'éducation permanente, les personnes précarisées doivent pouvoir prendre part aux

réflexions et à la construction de notre société et y apporter leur expérience de vie et contribution, par exemple en s'investissant dans des projets associatifs.

- Encourager les synergies entre le CPAS et Actiris pour aider à la recherche d'emploi.
- Renforcer, développer et mieux faire connaître les mécanismes d'aides énergétiques octroyés par le CPAS.
- Inciter les mécanismes dit d'outreaching qui visent à aller vers les publics cibles vulnérables pour les informer sur les aides existantes afin de lutter contre le non-recours aux droits.
- Renforcer l'accès à l'eau pour toutes et tous, nous voulons installer des fontaines gratuites dans notre commune lorsque cela est techniquement possible. De plus, un accès gratuit à l'eau doit être garanti dans l'ensemble des bâtiments publics et des administrations communales.
- Créer une banque alimentaire sur le territoire communal et y assurer la qualité et la durabilité des produits qui y seront distribués.
- Créer des collaborations entre le CPAS et les organisations culturelles.
- Adapter, aussi souvent que possible, les politiques tarifaires (prix des crèches, écoles, des aides à domicile, notamment les repas, etc.) aux revenus des citoyens.
- Développer et visibiliser un système d'aide juridique à frais modéré voire gratuit pour les personnes aux faibles revenus.
- Développer et visibiliser le service d'écrivain public.
- Renforcer et mieux faire connaître les services de nettoyage et les services sociaux à domicile.
- Travailler à l'augmentation significative de l'aide sociale directe aux plus défavorisés par des mesures favorisant le logement (ex : réduction des charges par des rénovations du parc de logements communaux), l'aide au logement (ex : allocation-loyer), à la santé, à l'emploi, à l'enseignement et à l'alimentation via une véritable épicerie sociale.
- Soutenir les associations locales, en particulier celles actives en éducation permanente, afin de déconstruire les préjugés, notamment en matière de pauvreté et d'aide sociale.
- Éviter toute mesure répressive ou stigmatisante des personnes en situation de marginalité ou de mendicité en développant des actions ciblées visant un meilleur accompagnement social de ces groupes.
- Soutenir les initiatives citoyennes d'accueil des réfugiés et primo-arrivants et développer une politique communale propre d'accueil et d'intégration de ces primo-arrivants, valorisant l'autonomie et l'émancipation individuelle, passant notamment par l'apprentissage d'une des langues nationales.

- Maintenir et développer une aide sociale complète par les CPAS via les mécanismes des « articles 60 et 61 » tels que prévus par la loi organique des CPAS, via l’insertion professionnelle, les aides à domicile, les aides juridiques, en visant l’accès de tout citoyen aux droits fondamentaux, notamment ceux que lui garantit l’article 23 de la Constitution.
- Privilégier une logique d’accompagnement de qualité du bénéficiaire du CPAS, dans tous les aspects de sa vie, et non une logique de contrôle.

- Développer des services locaux de médiation de dettes.

LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉTUDIANTE

Avec la présence sur son territoire d’une université et des plusieurs hautes écoles ainsi qu’un campus, Woluwe-Saint-Lambert est une commune étudiante. Le passage de l’école secondaire vers l’enseignement supérieur et l’autonomie qui en découle est une transition importante mais qui peut parfois s’avérer délicate. En effet, de nombreux étudiants connaissent des difficultés sociales et financières qui les empêchent de développer pleinement leur potentiel d’étudiant : logement inadéquat, obligation de jobber, détresse psychologique, etc. Par son statut de commune étudiante, Woluwe a le devoir de développer des politiques publiques spécifiques qui viennent aider et soutenir les étudiants qui en ont le plus besoin.

Nos propositions

- Soutenir la transition vers l’âge adulte des jeunes vulnérables. La tranche d’âge des jeunes de 18 à 25 ans est aujourd’hui la plus pauvre au sein de la population et celle qui est la plus menacée par des troubles de santé mentale. Faute d’accès à l’emploi et au chômage, ces jeunes représentent aujourd’hui un tiers des bénéficiaires des CPAS. Le cumul de difficultés crée un risque de désaffiliation chronique. Pour inverser cette dégradation, les accords de coopération entre les CPAS et le secteur de la jeunesse, en particulier les AMO, doivent être renforcés. Pour favoriser la pleine inclusion de ces publics, il faut mettre en place un accompagnement pluridisciplinaire et intersectoriel. Leur remobilisation vers un emploi émancipateur nécessite une stabilisation psychosociale préalable et l’accès à un « chez soi » ;
- Ne plus appliquer le taux cohabitant dans le cadre des PIIS étudiants. Pour beaucoup d’étudiants, la colocation est le seul moyen de se loger pendant ses étudiants à un coût plus abordable. La jurisprudence estime que vivre en colocation revient à habiter sous le même toit et à gérer en commun les affaires économiques. Le plus souvent, ce dernier critère ne correspond pas à la réalité des colocations en kot. Pourtant, encore trop souvent, le CPAS octroi un taux cohabitant sous le seul motif que le contrat de bail est signé à plusieurs. L’octroi d’un taux cohabitant pénalise donc lourdement les étudiants et contribue à renforcer injustement la précarité étudiante.
- Ne plus appliquer la disposition au travail dans les PIIS étudiants. L’activité principale des étudiants, c’est d’étudier. L’obligation de travailler induit un stress supplémentaire pour les étudiants et les empêche de se consacrer à leur tâche principale. Or, on sait que les étudiants qui jobent ont plus de probabilité d’échouer. De plus, le plafond de l’exonération socio-professionnelle des revenus touchés par les étudiants s’avère pénalisant. En effet, le plus souvent, les étudiants signent un contrat de travail pour une durée de 10h par semaine. Même au revenu minimum, les étudiants qui jobent dépassent le seuil actuel d’exonération qui est d’environ 300 euros par mois. Passé ce montant, le CPAS déduit la différence du RIS versé à

l'étudiant. Celui-ci est donc doublement pénalisé car, non seulement il travaille (ou est obligé de travailler) au lieu d'étudier, mais en plus il preste des heures dont la rémunération reviendra au CPAS. Il faut permettre aux étudiants qui travaillent de toucher réellement l'argent pour l'ensemble des heures prestées. Cette mesure permet également de réduire leur précarité financière.

- Créer au sein du CPAS un « guichet jeunes », capable de répondre à toutes leurs questions d'ordre administratif ou financier.
- Développer l'offre de jobs étudiants dans les services communaux.
- Soutenir les projets visant à toucher spécifiquement les NEET's (jeunes hors de tout processus d'insertion).
- À l'ESA « le 175 » :
 - Offrir un repas chaud de qualité à 2 euros aux étudiants boursiers et étudiantes boursières et aux étudiants et étudiantes de conditions modestes
 - Encourager la mise en place de cantines durables et accessibles
 - Assurer un logement accessible et de qualité aux étudiants
- Développer l'accès au sport et à la culture pour les étudiants et les jeunes via des tarifs préférentiels

JEUNESSE

Nos jeunes doivent pouvoir s'exprimer pleinement et il convient d'encourager le développement de leurs projets individuels ou collectifs.

Leur participation active à la société en tant que citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires doit être fortement soutenue, quels que soient leur genre, leur condition sociale ou leur identité culturelle. Ces éléments sont les objectifs structurants d'une politique de jeunesse. Ces objectifs peuvent être rencontrés grâce à des articulations renforcées entre les pouvoirs locaux et les acteurs travaillant pour et avec les jeunes.

Nos propositions

- Mettre en place une politique de sensibilisation avec et à destination des jeunes sur les sujets qui les intéressent, comme l'environnement, la lutte contre les discriminations, l'alimentation durable, etc., ceci en étroite collaboration avec les maisons de la jeunesse et les associations de jeunesse.
- Réaliser, avec les acteurs de la jeunesse et les jeunes qui le souhaitent, une analyse concertée des besoins et des attentes de ces derniers au niveau local en termes de participation, de création et de développement d'une vie communale plus adaptée.

- Offrir des lieux permettant l'apprentissage à la citoyenneté, la découverte artistique, le débat démocratique pour que nos jeunes soient des CRACS, des citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires.
- Valoriser les lieux d'expression des jeunes, notamment via des collaborations avec des acteurs locaux, les établissements scolaires et le secteur associatif.
- Faciliter l'accès aux équipements et aux infrastructures (sportives, scolaires, culturelles, etc.) par les associations de jeunesse et maisons de jeunes.
- Réfléchir à l'offre culturelle de la commune vis-à-vis des 15-30 ans, dans la programmation de Wolubilis et l'adapter en fonction, en sorte de rendre les spectacles plus abordables et plus diversifiés.
- Réfléchir à la mise en place d'un « Conseil communal de la jeunesse », encadré, et fonctionnant sur une année, avec l'engagement du conseil communal de plancher, une fois par an, sur une proposition concrète émanant de ce Conseil.

UNE POLITIQUE POUR LES AINÉES ET AINÉS

Les aînés sont une catégorie d'habitants importante pour notre commune puisqu'ils y sont plus nombreux que la moyenne de toutes les communes bruxelloises. Bien évidemment, ils doivent rester des acteurs à part entière dans la vie sociale et nous insistons pour que toutes les activités et politiques communales soient accessibles à toutes et tous sans distinction.

Le placement dans des infrastructures d'accueil est parfois indispensable ou simplement souhaité par la personne âgée. Or, dans les communes bruxelloises, deux maisons de repos sur trois appartiennent au secteur privé et/ou commercial et sont donc difficilement accessibles sur le plan financier. Pour nous, il est essentiel d'insister sur la qualité et l'accessibilité des structures d'accueil à destination des aînés.

Le CPAS de notre commune dispose déjà de diverses infrastructures plus ou moins légères en fonction du niveau de prise en charge. Nous recommandons vivement de planifier une réponse adéquate aux besoins croissants de la commune et d'accroître les infrastructures existantes en y incluant une dimension intergénérationnelle.

Nos propositions

- Défendre le principe d'une prise en charge préventive de la perte d'autonomie pour permettre aux aînés de rester dans leur domicile le plus longtemps possible.
- Défendre l'accessibilité de la participation à la vie sociale et politique pour les aînés.
- Planifier une réponse adéquate aux besoins croissants de la commune et d'accroître les infrastructures existantes en y incluant une dimension intergénérationnelle, en particulier dans les infrastructures du CPAS.
- Mettre en place un Comité consultatif des aînés qui puisse s'assurer que la commune octroie un soutien efficace et adapté aux besoins réels et aux souhaits des aînés.

- Créer et diffuser un guide papier à destination des seniors contenant notamment des informations sur l'aide disponible et la façon d'y accéder. Ce guide pourrait faire l'objet d'une présentation annuelle.
- Lutter contre la fracture numérique en permettant une offre de découverte et de formation au numérique, en mettant l'accent sur la transmission intergénérationnelle des compétences.

LA SANTÉ, ENTRE PRÉVENTION ET PROMOTION

Multiplions les actions pour le bien-être des citoyens

Au-delà de l'aspect éducationnel et préventif, la qualité de vie des citoyens revêt une importance majeure dans une perspective de santé publique. Le niveau local est idéal pour mener une politique en la matière, car la proximité permet de s'assurer de l'adéquation de celle-ci avec les besoins et les difficultés rencontrés.

Nos propositions

- Mettre en place un « conseil transversal de promotion du bien-être ». Il aura pour objectif de renforcer la qualité de vie des habitants. Ce conseil sera composé des habitants, des acteurs de terrain (du domaine sanitaire, social, environnement, logement, etc.) et des représentants de la commune. Les habitants y seront représentés : personnes porteuses de handicap, ainés, soignants, enseignants, acteurs sociaux et économiques, etc.
- Instituer une cellule opérationnelle de promotion de la santé chargée notamment de mettre en place et accompagner le travail du conseil transversal de promotion du bien-être.
- Lutter contre les inégalités de santé en portant une attention particulière aux populations vulnérables. La commune organisera des groupes de réflexion de citoyens sur le bien-être (afin d'identifier les préoccupations des habitants et notamment des plus fragiles) et des ateliers sur les problématiques de santé.
- Mettre en place un projet de « commune bienveillante » pour rassembler et connecter les habitant(e)s en s'appuyant sur les initiatives des quartiers et en prônant le « SBAM » (sourire, bonjour, au revoir, merci) dans la commune grâce à une campagne qui encourage les habitant(e)s et les commerçant(e)s, entre autres, à se sourire, se saluer et créer du lien pour renforcer la convivialité et le bien-être des citoyen(ne)s.

3. Les Woluwéennes et Woluwéens ont droit à des services publics de qualité et accessibles

L'ÉCOLE : LIEU DE RENCONTRE, D'ÉMANCIPATION ET D'ACCÈS À LA CITOYENNETÉ

L'école : un droit fondamental

Nous affirmons notre volonté de promouvoir un enseignement public de qualité et accessible à toutes et tous, qui est respectueux de la neutralité philosophique et politique et qui garantit les mêmes chances à nos élèves de devenir de futurs citoyens.

La lutte contre les inégalités commence à l'école, c'est pourquoi nous insistons sur le droit de chaque enfant d'avoir une possibilité d'accès aux différents services et activités nécessaires à son développement et ceci indépendamment de sa situation socio-économique.

L'école gratuite : une obligation nécessaire

L'augmentation du coût de la vie nous montre la nécessaire obligation, si nous voulons garantir un enseignement de qualité pour toutes et tous, de rendre l'école entièrement gratuite.

Si nous comprenons la progressivité de la mise en place de cette gratuité, nous insistons sur le fait que cela ne pourra jamais être une variable d'ajustement et qu'elle doit intégrer l'ensemble des aspects de la vie scolaire comme, le matériel, les repas, les activités durant le temps scolaire, les études dirigées ainsi que les écoles de devoirs. Nous insistons sur le fait que cette gratuité doit être une obligation pour l'ensemble des réseaux d'enseignement.

L'école doit être un lieu où les enfants, ont la possibilité de s'ouvrir non seulement aux autres mais aussi au monde. C'est pourquoi, nous insistons pour que le cours de philosophie et citoyenneté soit porté à deux heures/semaine et cela dans l'ensemble des réseaux d'enseignement même si cela ne relève pas des compétences communales.

Nos propositions

- La nomination d'un échevin de l'instruction publique à temps plein.
- La mise en place de tarifs sociaux établis par les autorités communales lors de la participation aux diverses activités scolaires tel que les classes, vertes, de mer, de ferme, etc.
- L'interdiction de la vente en milieu scolaire de boissons et de nourritures nocives à la santé (haute teneur en sucre, boissons énergisantes, etc.).
- Développer, au niveau communal, un plan d'implémentation de la Garantie européenne pour l'Enfance. Cette recommandation européenne vise à lutter contre la précarité infantile. Cela passe notamment par : la gratuité des activités scolaires et périscolaires (y compris les sorties scolaires), la gratuité des fournitures scolaires, la possibilité de fournir un repas sain gratuit et qualité dans les écoles communales au moins 1x par jour et la gratuité des structures d'éducation et d'accueil des jeunes enfants (y compris gratuité des heures d'étude et de l'accueil extra-scolaire).

L'école : un lieu privilégié de l'apprentissage à la citoyenneté

L'école doit être un lieu de vie et d'activité, ouverte et participative. Elle doit permettre aux élèves de s'ouvrir sur le monde. Pour y parvenir, nous défendons la généralisation, dans tous les réseaux d'enseignement, d'un cours de philosophie et de citoyenneté, de deux heures par semaine, même si cela ne relève pas des compétences communales..

Nous ne voulons pas non plus d'une école sanctuaire sans ouverture vers le milieu associatif local tel que les maisons de jeunes, les clubs sportifs communaux ainsi que vers les différents acteurs culturels publics ou privés.

Nos propositions

- Recentrer les apprentissages de base sur la maîtrise orale et écrite de la langue maternelle qui est au centre de la mission de l'école communale, tout en ouvrant l'esprit des enfants à la culture.
- Augmenter les classes en immersion en primaire via un travail de collaboration et de prospection de la part des autorités communales avec les écoles secondaires du réseau officiel.
- Encourager, notamment par l'apprentissage quotidien de la citoyenneté, à respecter ses condisciples et les enseignants dans leurs diversités et leur multiculturalisme.
- Organiser au sein des établissements de l'enseignement officiel, avant la généralisation des deux heures du cours de philosophie et de citoyenneté, une information visant à présenter aux élèves et aux parents les possibilités de choix concernant la seconde heure des cours philosophiques ou convictionnels, et présenter en particulier le contenu de la deuxième heure du cours de philosophie et de citoyenneté, afin d'éclairer le choix à opérer.
- Revaloriser les cours d'histoire.
- Développer des collaborations avec l'associatif local (acteurs culturels, maisons et centres de jeunes, clubs sportifs, etc.).
- Intégrer dans le cursus scolaire la sensibilisation aux problématiques environnementales et écologiques au sens large du terme.
- Veiller au respect du devoir de neutralité philosophique de l'école publique et des chances égales qu'elle doit offrir à chaque futur citoyen.
- Avoir une attention particulière au strict respect de l'utilisation de matériaux pédagogiques philosophiquement neutres.
- Refuser chez les enseignants et le personnel d'encadrement tout discours et le port de signes politiques, convictionnels et philosophiques mettant en cause leur devoir de neutralité.
- Développer une éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle en collaboration avec les opérateurs reconnus et déjà actifs (planning familial par exemple).
- Favoriser la participation des enfants et des jeunes à la vie de l'école et de la Commune, notamment par la création d'associations d'élèves.

- Encourager les établissements scolaires à proposer encore plus d'actions citoyennes visant à renforcer le vivre ensemble.
- Encourager et soutenir les étudiants du secondaire, notamment du qualifiant, qui souhaitent vivre une expérience scolaire à l'étranger en accordant un soutien administratif aux écoles et au personnel encadrant et en octroyant des moyens financiers aux enfants issus de milieux en difficulté.

PRENONS GRANDEMENT SOIN DE LA PETITE ENFANCE

Les droits de l'enfant à une vie décente, à l'éducation, aux loisirs, etc., sont fondamentaux et indispensables au développement de la personnalité. C'est à la concrétisation de l'ensemble de ces droits que doivent travailler les pouvoirs publics.

Nos propositions

- Développer et soutenir des crèches et des garderies de qualité pour répondre à la demande croissante de services de garde d'enfants.
- Renforcer l'accessibilité de l'accueil extrascolaire notamment en mettant en place des partenariats avec les clubs sportifs de la commune.
- Offrir un soutien efficace à la parentalité.
- Développer des « Maisons de l'enfance » dans la Commune qui rassembleront ou orienteront concrètement les familles vers l'ensemble des services, en concertation avec les ceux-ci (travailleurs médico-sociaux, consultations pour enfants, etc.) et l'ONE, mais aussi les milieux d'accueil, les associations sportives et socioculturelles, etc.
- Faciliter l'accès aux services de santé de la petite enfance, en veillant à ce que les enfants aient accès à des consultations médicales régulières et à des services de vaccination.

Favorisons toutes les politiques en faveur de cette petite enfance

La fréquentation d'un milieu d'accueil de qualité est bénéfique pour le développement des enfants. En amont de l'obligation scolaire, les politiques d'accueil de la petite enfance constituent de formidables opportunités pour lutter contre les inégalités et permettre une émancipation réussie de chaque enfant.

Aujourd'hui, l'accès à un milieu d'accueil de qualité reste pourtant très difficile. Tant le coût que la difficulté pour trouver une place d'accueil freinent fortement l'accessibilité des milieux d'accueil.

Nous demandons un accueil accessible à tous les enfants quelle que soit leur origine économique. Cette ambition passe notamment par le développement de l'offre de places d'accueil de qualité subventionnées par l'ONE, afin de répondre aux besoins des parents ou par un processus d'inscription transparent et centralisé.

Cela passe également par une meilleure accessibilité financière (via une plus grande progressivité de la participation financière des parents) et l'imposition de cette progressivité dans toutes les structures d'accueil percevant des financements publics.

Nos propositions

- Continuer le développement de l'offre de places d'accueil, en augmentant le nombre de crèches communales sur le territoire de Woluwe, ou en ouvrant un service communal d'accueillantes et d'accueillants d'enfants conventionnés et en augmentant le nombre de places au tarif ONE / Kind & Gezin.
- Augmenter le nombre de places d'accueil via la création de nouvelles structures d'accueil dans le cadre des contrats de quartier ou encore de conventions avec les entreprises.
- Revoir les critères d'accès dont la priorité aux enfants d'habitants de la commune, en veillant à ne pas exclure les enfants dont les parents recherchent du travail ou ceux dont les parents travaillent à temps partiel.
- Garantir des places prioritaires pour les mères célibataires, les mères étudiantes et les parents en difficulté, en liaison avec le CPAS et les guichets « jeunes » et « jeunesse » que nous proposons de mettre en œuvre.
- Amplifier et diversifier l'offre d'accueil de façon à mieux tenir compte des besoins et des attentes des parents, par exemple pour l'offre d'urgence ou l'offre en dehors des heures d'ouverture habituelles, ou encore l'offre pour nos enfants malades.
- Favoriser la création de milieux d'accueil ouverts 24 heures sur 24 en fonction des besoins (en raison d'un emploi à horaire décalé, en particulier pour les personnes qui travaillent de nuit, tôt le matin ou le week-end) et en concertation avec les organisations syndicales.
- Développer la pratique de tarifs adaptés au niveau de revenus des familles au sein des milieux d'accueil.
- Garantir l'accueil des enfants en situation de handicap.
- Offrir un service d'accueil de qualité (repas, infrastructures, etc.), tout en soutenant la formation des professionnels de l'accueil.
- Améliorer le processus d'inscription centralisé pour renforcer la transparence des procédures et permettre aux parents d'éviter les démarches multiples.

Renforçons l'accessibilité de l'accueil extrascolaire

A l'instar de l'accueil de la petite enfance, les secteurs parascolaire et extrascolaire font également face aujourd'hui au défi de l'accessibilité. Le coût, le manque d'offre ou des horaires non adaptés sont souvent pointés comme des obstacles majeurs par de nombreuses familles.

Nos propositions

- Encourager le développement d'une offre d'accueil extrascolaire gratuite et de qualité accessible à tous les enfants, ou au minimum en proposant des tarifs adaptés aux revenus des parents.
- Adapter les horaires de l'offre d'accueil parascolaire et extrascolaire, afin de répondre aux besoins de l'ensemble des familles, dans le respect du bien-être de l'enfant.
- Encourager les synergies entre les acteurs locaux, afin de renforcer l'offre en permettant une utilisation des infrastructures scolaires, sportives ou culturelles pour également développer des échanges entre les réseaux d'enseignement.
- Soutenir notamment via Wolubilis des initiatives culturelles et artistiques adaptées aux tout-petits, telles que des ateliers créatifs, des spectacles pour enfants.
- Garantir une offre accessible aux enfants en situation de handicap en mettant en place des collaborations entre les acteurs locaux et les services adéquats.
- Favoriser le développement des écoles de devoir, notamment via la mise à disposition d'infrastructures et la garantie d'un revenu décent pour les encadrants de ces écoles.
- Mettre en place, et ce de manière proactive, un nouveau dialogue intergénérationnel directement soutenu par la commune.
- Assurer la sécurité aux abords des écoles en organisant l'arrivée et la reprise des élèves au moyen de "pédibus" (rangs scolaires) ou du ramassage cycliste.
- Revaloriser le statut des moniteurs scolaires, en impliquant une formation leur permettant de faire face aux difficultés quotidiennes de leur mission (prestations aux heures les plus difficiles pour les enfants, remplacement dans les classes d'instituteurs malades, ou en formation,...).

Soutenons indéfectivement toutes les formes de la parentalité

Nous voulons mobiliser l'ensemble des pouvoirs publics pour offrir un soutien à la parentalité de toutes les familles, quelle que soit leur composition.

Les droits de l'enfant et la prise en compte des contextes de vie particuliers doivent être au cœur de cette politique. Les services communaux et le CPAS ont un rôle crucial à jouer.

Nos propositions

- Renforcer l'accessibilité des services de soutien et d'aide aux familles, en réalisant un support papier et informatique reprenant l'ensemble de ces services.
- Informer les parents des services offerts par les différents acteurs (ONE, CPAS, etc.) lors de la déclaration de naissance.
- Mettre en place une structure communale où des parents accompagnés de l'enfant peuvent trouver un lieu convivial d'échange et de rencontre.

- Améliorer les services offerts aux familles en organisant des événements (rencontres, journées de sensibilisation, etc.) entre les familles et les professionnels du secteur, afin de permettre un échange sur les expériences des familles, leurs besoins et l'adéquation des outils proposés.
- Mieux informer les parents sur l'ensemble des aides et renforcer les services de soutien à la parentalité, sous toutes ses formes, avec un souci spécifique pour les familles en difficulté.

GARANTIR AUX COMMUNES LES MOYENS DE LEURS POLITIQUES

Woluwe-Saint-Lambert, comme les autres pouvoirs locaux, est parfois tributaire de décisions prises à d'autres niveaux de pouvoir. Les socialistes considèrent qu'il faut toujours pouvoir garantir aux communes les moyens de leurs politiques. Même si ces principes ne relèvent pas directement des compétences communales, il nous semble important de les rappeler ici.

Le respect absolu du principe de neutralité budgétaire sur les finances locales des décisions prises aux autres niveaux de pouvoir

Ce principe de neutralité budgétaire impose qu'une mesure prise par un autre niveau de pouvoir n'impose pas, sans la financer de façon pérenne et totale, une dépense supplémentaire pour les communes et les CPAS. En d'autres termes, toute nouvelle décision prise par l'Autorité fédérale ou par les entités fédérées qui a un impact sur les finances locales devrait être entièrement financée par l'autorité qui la prend.

Une réforme structurelle du financement des pensions des agents locaux

Les pensions des agents locaux sont gérées au sein d'un fonds de pensions spécifique que seules les entités locales alimentent. Son financement est aujourd'hui devenu insuffisant et requiert un refinancement insoutenable de la part des entités locales (communes, CPAS, provinces, intercommunales, etc.). Le PS propose de transférer le régime des pensions des agents locaux dans le régime général de financement des pensions de la fonction publique. Si cela ne pouvait pas être possible, le PS demande un refinancement structurel suffisant et à long terme provenant de l'État fédéral du fonds de pensions des agents locaux. Les collectivités locales ne peuvent assumer seules les charges de pensions de leurs agents alors même que toutes les autres pensions (salariés, indépendants et fonctionnaires des autres entités) sont financées en tout ou en partie par l'État fédéral.

La prise en charge totale du financement du revenu d'intégration sociale par l'Etat fédéral

Les CPAS doivent faire face à un nombre accru de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale et de demandes d'aides sociales. Or, alors même qu'il s'agit d'un mécanisme de protection sociale lié à des politiques menées à d'autres niveaux de pouvoir (la politique en matière d'allocations de chômage notamment), les CPAS doivent les financer partiellement, créant ainsi une charge importante pour les communes. Le PS propose dès lors de ramener l'intégralité du financement du revenu d'intégration sociale (RIS) au niveau fédéral pour soulager les finances communales et mettre fin aux inégalités entre communes.

Les investissements réalisés par notre commune dans de nombreux domaines comme la mobilité, l'enfance, l'enseignement, le vieillissement, les infrastructures sportives et culturelles, etc., sont des investissements essentiels à notre bien-être et à notre cohésion sociale. Ils représentent également

un impact positif sur l'économie en octroyant des marchés aux entreprises et sont donc source de création d'emplois et de richesses.

LA PARTICIPATION CITOYENNE AU CŒUR DES POLITIQUES COMMUNALES

La commune est le niveau de pouvoir le plus proche des citoyens et incarne le mieux la démocratie de proximité. Si la confiance des citoyens envers les élus communaux est généralement plus forte qu'envers les élus d'autres niveaux de pouvoir, la démocratie communale n'en est pas moins parfois abîmée par la course aux populismes, par la multiplication des fausses informations et par la défiance des citoyens. La démocratie communale a donc également besoin de créer des nouveaux processus et de développer une citoyenneté plus active. Ces dernières années ont vu émerger une série d'initiatives de démocratie participative comme des budgets participatifs, des commissions citoyennes ou encore des comités consultatifs. A l'avenir, les communes seront amenées à intégrer davantage encore ces processus participatifs à leur mode de fonctionnement.

Nous savons que nous vivons dans une commune qui prend à cœur d'écouter ses habitants et les concertations sont régulières.

Mais nous souhaitons pouvoir éviter les « écueils classiques » de ces concertations à savoir que seules les personnes directement concernées ou à même de se saisir des enjeux finissent par s'impliquer. Nous avons proposé d'intégrer une part de tirage au sort dans les consultations citoyennes. Cela n'a pas été fait ! Bien évidemment, il n'est pas question de mettre directement en place un tel système pour chaque demande d'avis, mais le module pourrait être testé pour l'un ou l'autre enjeu majeur qui touche de grandes parties de la Commune (comme la mobilité ou l'urbanisme).

Nos propositions

- Mettre en place au sein du Conseil communal une commission citoyenne composée de citoyens consentants issus des quartiers de Woluwe, tirés au sort et représentatifs de la population, chargée de débattre périodiquement (une à deux fois par an) de thématiques qui concernent la commune. Les conclusions de la commission, intégrant les avis minoritaires, seront transmises au Conseil qui sera chargé de les examiner et de les mettre en œuvre ou de justifier leur rejet.
- Encourager, dans cet esprit, toutes les initiatives venant des Comités de Quartier de la commune, en favorisant l'esprit du « Code de la participation citoyenne » et les travaux de « Wolu-Inter-Quartiers ».
- Continuer à mettre en œuvre des budgets participatifs, par lesquels la commune octroie à des citoyens (à travers les Comités de quartier qui sont bien identifiés) un budget déterminé, afin de réaliser des projets de proximité et soucieux du bien-vivre, sélectionnés selon des modes démocratiques.
- Prolonger la dynamique des conseils consultatifs adaptés et sur base d'une analyse des besoins de terrain (nos enfants, nos jeunes, nos aînés, nos personnes porteuses d'un handicap, nos commerçants, etc.) qui permettent aux élus d'acquérir une connaissance fine et réelle des besoins de la population. Pour éviter un phénomène d'essoufflement, ces conseils seront limités dans le temps et travailleront des thématiques spécifiques et ponctuelles.

- Investir dans l'« éducation citoyenne » et militer en faveur de l'égalité, de la lutte contre le racisme, contre le sexisme, contre les populismes, contre les discriminations, en soutenant ou en initiant des actions, pérennes ou ponctuelles.
- Maintenir le rôle de la commune comme service public de proximité jouant un rôle essentiel dans le développement et la cohésion sociale et étant transparente, ouverte et accessible, au service des citoyens.
- Agir de manière à s'assurer que les décisions administratives soient compréhensibles et accessibles à tous, particulièrement en matière fiscale et en matière d'urbanisme.

AYONS DE VRAIS MOYENS BUDGÉTAIRES POUR LES POUVOIRS LOCAUX

Les investissements réalisés par notre Commune dans de nombreux domaines comme la mobilité, l'enfance, l'enseignement, le vieillissement, les infrastructures sportives et culturelles, etc. sont essentiels à notre bien-être et à notre cohésion sociale. L'octroi de marchés publics aux entreprises a également un impact positif sur l'économie et la création d'emplois.

Nos propositions

- Ne recourir aux partenariats public-privé que dans des dossiers strictement limités. Ces montages apparaissent effectivement souvent comme une solution pour éviter une imputation en une année d'investissements lourds, mais ils s'avèrent souvent plus coûteux sur le long terme. Pour chaque dossier, nous voulons une analyse pointue des coûts et bénéfices réels à court, moyen et long terme.
- Promouvoir les clauses sociales et environnementales dans les cahiers des charges des marchés publics, afin de lutter contre le dumping social et de limiter l'impact environnemental des investissements.
- Promouvoir les circuits courts, l'économie circulaire et les achats groupés avec des critères éthiques de justice et de solidarité.

FAVORISONS UNE GESTION COMMUNALE SAIN ET DURABLE

Dans un contexte budgétaire extrêmement tendu pour nos pouvoirs locaux et alors qu'il nous est régulièrement demandé de faire plus avec moins, la commune de Woluwe doit plus que jamais adopter une gestion dynamique, proactive, rigoureuse, efficace et recentrée sur les missions de base.

A cet effet, la transversalité des politiques, le décloisonnement des services, les synergies communales ou supra-communales, la réduction des coûts de fonctionnement doit être des objectifs de la mandature à venir.

Nos propositions

- Renforcer la complémentarité entre les services et favoriser les économies d'échelle, si elles permettent de développer davantage les services et sans suppression de personnel. Des

synergies voire des services communs seront développés entre la Commune et le CPAS, tout en conservant le CPAS comme entité distincte, dans les métiers de « support » comme l’informatique, la gestion des bâtiments, la gestion des ressources humaines, les marchés publics, les services du budget, les travaux.

- S’opposer fermement à toute volonté de fusionner la commune avec le CPAS. Les synergies seront étendues aux organismes para-locaux et aux organismes subventionnés par la Commune, comme les régies, les fabriques d’église ou encore les zones de police.
- Adopter une gestion des ressources humaines souple, efficace et adaptée aux réalités locales, en conjuguant qualité du service et respect des agents. Les autorités communales favoriseront la statutarisation du personnel, appliqueront des procédures objectives de recrutement et de promotion des agents, elles investiront dans la formation du personnel et reconnaitront l’expérience acquise à travers le processus de « valorisation des compétences »
- Favoriser l’accès équilibré des femmes et des hommes à des fonctions dirigeantes, en veillant à ce que l’égalité salariale soit strictement respectée.
- Renforcer la présence de personnes en situation de handicap dans la fonction publique communale.
- Mettre en place des outils de lutte contre les discriminations, l’introduction d’une clause de non-discrimination dans les règlements de travail et des actions de sensibilisation du personnel à la diversité .
- Veiller à la parfaite neutralité des services de l’Administration et à l’impartialité des agents qui représentent les formes diverses et multiples des Pouvoirs publics.

VERS UNE INCLUSION NUMÉRIQUE PLUS ÉGALITAIRE...

Ensemble, chassons « l’illectronisme » !

« Illectronisme... » est un néologisme né de la fusion d’illettrisme et d’électronique.

Mais au-delà d’être un mot nouveau, c’est aussi, hélas, un mal nouveau. Un mal qui va croissant dans notre société et qui touche singulièrement les populations les plus défavorisées, celles victimes de la fracture numérique.

Selon un rapport publié par la Fondation Roi Baudouin et réalisé en collaboration avec l’UCL et la VUB près de 40% de la population résidant en Région Bruxelles-Capitale vit en situation de vulnérabilité numérique et 6% de celle-ci n’utilise pas du tout internet. Et, bien que des efforts soient entrepris tant par les pouvoirs publics que par le secteur associatif, la situation ne va guère en s’améliorant bien au contraire.

Ce qui nous interpelle le plus, au Parti Socialiste, c’est l’inégalité des citoyennes et citoyens face à cette irrégularité numérique. En effet les publics les plus atteints sont aussi les plus défavorisés à savoir :

- les personnes ayant les revenus les plus faibles ;
- les populations les moins diplômées ;
- les isolé·e·s et les personnes âgées ;
- les travailleurs sans emploi.

Mais qu'entend-on vraiment par fracture numérique et comment celle-ci se décline-t-elle ?

On distingue en fait 3 degrés de fracture numérique :

- La fracture numérique de 1^{er} degré concerne l'équipement ou plutôt l'absence d'équipement permettant l'accès de chacun·e aux services numériques. Disposer d'une connexion Wifi privée, d'une liaison 4G est bien évidemment indispensable si on veut bénéficier d'un accès sûr et sécurisé aux services de la toile, à la condition préalable de disposer d'un outil, tablette, smartphone ou PC suffisamment performant. Et en Belgique, il faut savoir qu'un peu moins de 10% de la population ne dispose pas de cet appareillage pourtant de base.
- Le deuxième niveau de fracture numérique concerne les compétences de base nécessaires pour utiliser les services numériques disponibles au travers de ce que l'on nomme aussi les TIC : Technologies de l'Information et de la Communication.

C'est un fait, de plus en plus de personnes ont acquis les compétences de base pour pouvoir, peu ou prou, se débrouiller avec les services digitaux offerts aux internautes. Il n'en reste cependant pas moins vrai que l'évolution technique, la pression de plus en plus forte à multiplier les services en ligne, l'avènement de nouvelles technologies imposent que ces compétences préalablement acquises soient régulièrement actualisées, remises au goût du jour comme si elles étaient grevées, dès l'origine, d'une sorte d'obsolescence programmée. Mais avoir la possibilité ou les facultés d'apprendre en autodidacte, de s'autoformer de façon continue n'est pas accessible à toutes et à tous de façon égale. Et en ce domaine aussi, c'est le même public qui s'en trouve défavorisé.

- Enfin, le troisième niveau de fracture numérique concerne des services considérés comme essentiels et qui sont générateurs de discrimination à cause d'une utilisation trop faible du numérique. Il s'agit ici de guichets électroniques abondamment ouverts ces dernières années parmi les administrations publiques et les institutions officielles.

La pandémie de COVID-19 que nous avons connue a joué un rôle d'accélérateur quasi inimaginable à la mise sur pied de ces espaces virtuels où l'on peut, depuis son domicile, dénicher un renseignement important, télécharger tel ou tel document, réserver une entrevue ou une consultation, obtenir un rendez-vous...

C'est, bien au contraire, à la multiplication de ces services que l'on a assisté. Si on peut se féliciter de ces avancées, elles n'en restent pas moins à nouveau discriminatoires pour les citoyen·ne·s qui ont peu d'accès et qui ont donc un faible taux d'utilisation des services ainsi digitalisés (pensons aux administrations en général, aux services de soins de santé, aux services bancaires, aux opérateurs de téléphonie, aux contrôles techniques automobiles...). D'autant que, parallèlement à l'ouverture de ces e-services on a assisté à la fermeture des guichets physiques et partant, plus un être humain n'est disponible pour donner le renseignement recherché, vous guider dans le dédale administratif bref épauler le citoyen démuné. Même par voie téléphonique, il devient quasiment impossible d'avoir une voix humaine comme interlocutrice dès lors qu'on souhaite ne serait-ce qu'un peu d'aide ou de

réconfort. On le comprend aisément, les plus vulnérables risquent de passer à côté tantôt d'une prime, tantôt d'une indemnité, d'une promotion, d'une offre d'emploi...

Nos propositions

- Prendre toutes dispositions pour que, via le CPAS, nous puissions garantir que chaque foyer pourra disposer d'une connexion et d'un PC fonctionnel à un tarif accessible de manière à accéder à la panoplie des services numériques gratuits qu'offre la toile.
- Mettre tout en œuvre pour que des programmes de formation continue à l'utilisation des TIC soient développés et abordables à toutes et tous. Pour ce faire, nous nous appuyerons sur les Espaces Publics Numériques (EPN) de la commune que nous développerons plus avant afin d'en assurer l'accessibilité physique (heures d'ouverture, accès PMR...) et pécuniaire à chacun-e.
- Développer un réseau de personnes volontaires qui seront disponibles pour aider ponctuellement les personnes qui auraient un petit problème spécifique ou qui n'auraient pas du tout la possibilité de se rendre aux EPN.
- Quelle que soit l'évolution de tous ces e-services, le Parti Socialiste s'engage à toujours faire coexister, aux côtés de ces initiatives, Une alternative mettant en contact physiquement les citoyens avec les agents des services publics pour accueillir ceux-ci et les accompagner dans leurs démarches administratives.

On l'aura bien compris au travers de ces quelques exemples, la fracture numérique existe réellement au sein de la population et elle est bien présente aussi dans notre commune. Pire, malgré les moyens qui sont déployés de ci de là, elle ne fait que s'amplifier au cours du temps.

Le Parti Socialiste mènera les combats nécessaires à ce que celle-ci soit réduite à portion congrue aux fins de lutter contre les inégalités que cette fracture génère d'autant plus qu'elle touche plus fortement les publics les plus défavorisés, les moins nantis, les malades, les chômeurs, etc.

4. Les Woluwéennes et Woluwéens ont droit à vivre dans un environnement sécurisé et mener leur vie comme elle ou il l'entendent, librement, sans danger et sans contrainte

UNE POLITIQUE DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ ADAPTÉE À LA COMMUNE

Prévoir des moyens suffisants pour notre zone de police

Nous considérons qu'en terme de réforme des structures policières, le point le plus important reste la révision des normes fixant le cadre en termes de personnel pour chaque zone de police, lequel n'a pas été revu depuis 20 ans. Cette norme fixée initialement lors de la réforme des polices en tenant compte du nombre d'habitants pour chaque zone n'a pas suivi la croissance du nombre d'habitants dans des communes comme Woluwe. Il nous apparaît légitime que les effectifs policiers de la zone soient revus à la hausse afin de tenir compte de l'augmentation du nombre d'habitants en 20 ans, cela afin de renforcer la prolifération de proximité en contact chaque jour avec les habitant(e)s.

Nos propositions

- Plaider pour revoir la norme fixant le cadre en matière de personnel pour chaque zone de police.
- Renforcer la police de proximité.

Faire respecter le principe d'une circulation apaisée

Nous estimons que le respect des limitations de vitesse est un point important contribuant au maintien de la qualité de vie des habitants de la commune.

Nos propositions

- L'apposition systématique de radars fixes à proximité immédiate des écoles.
- La réalisation d'une cartographie répertoriant les points noirs sur la commune concernant le respect des limitations de vitesse et la mise en place d'opérations de contrôle inopinées à échéances régulières afin de forcer les contrevenants à respecter les règles et limitations en la matière.

Les gardiens de la paix sont une composante clé du dialogue communal

Les gardiens de la paix ont une fonction essentielle en matière de représentation de l'autorité communale dans l'espace public ainsi que de dialogue quotidien avec les citoyens.

La première mission de ceux-ci est celle de l'écoute des citoyens aux fins de rapporter leurs préoccupations, leurs problèmes et leurs difficultés aux autorités communales et au Conseil communal.

Certains gardiens de la paix, appelés « constatateurs » peuvent par ailleurs appuyer davantage les services communaux dans des problématiques comme le respect de la propreté publique en ayant la possibilité de dresser des PV pour non-respect des réglementations communales, par exemple en matière de propreté.

Enfin, le service communal des gardiens de la paix doit, même si les missions sont différentes, travailler en bonne collaboration avec la zone de police locale et plus particulièrement avec ses inspecteurs de quartier également en contact tous les jours avec les citoyens.

Nos propositions

- Intensifier les patrouilles préventives des policiers en duo à pied et à vélo afin de renforcer le contact avec les citoyens dans des zones ciblées telles que les parcs, sorties d'école ou encore artères commerçantes.
- Développer et soutenir le projet régional BRU Response, dont la réserve citoyenne communale, en établissant des contacts également avec le tissu associatif de la commune tels que par exemple les mouvements de jeunesse ou encore les clubs sportifs.
- Etudier la possibilité de développer des partenariats locaux de sécurité (PLP), en collaboration avec la zone de police, dans certains quartiers afin de lutter contre le phénomène de cambriolage et renforcer le lien social entre habitants de tout âge.
- Etudier l'établissement d'un service nocturne de médiation, réalisé par des professionnels de la résolution des conflits de voisinage et permettant à la zone de police de se recentrer sur ses missions de bases.
- Etablir un dialogue avec la STIB afin que les stations de métro et pré-métro, et leurs abords, situées sur le territoire de la commune restent des endroits accueillants et qui encouragent les habitants à utiliser quotidiennement les transports en commun.

Lutter contre le harcèlement de rue

- Généraliser la distribution d'un guide pratique abordant le sexisme, le harcèlement sexiste dans l'espace public, les réactions à avoir face à cette problématique.
- Développer et améliorer les formations sur les questions des violences de genre et de harcèlement en rue à destination des policiers en partenariat avec les acteurs associatifs locaux.
- Promouvoir la diversité au sein du personnel de la police et notamment assurer une présence féminine plus importante dans les effectifs policiers.
- Développer un service d'accueil sécurisant et adapté dans les postes de police à l'égard des victimes de violence, en particulier la violence faite aux femmes.

CHÉRISSEONS LA NEUTRALITÉ BIEN COMPRISE POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Nous voulons que l'égalité, la solidarité, la liberté et l'émancipation soient de grandes valeurs en faveur de la cohésion sociale.

Ce travail pour le progrès débute dans la commune au travers de l'action des mandataires locaux, au niveau le plus proche des citoyens. Les actions menées en matière d'enseignement et de culture et les politiques visant à l'amélioration générale des conditions sociales sont les garantes de la cohésion d'une société plus solidaire.

Pour nous, la commune joue un rôle déterminant dans la lutte contre le racisme, la xénophobie et l'homophobie, pour l'égalité entre les femmes et les hommes, bref dans la réalisation d'une société plus apaisée.

L'éducation permanente et l'apprentissage de la citoyenneté sont de précieux outils capables de nous émanciper, de déconstruire les clichés et de prévenir les attitudes haineuses et racistes. Elles contribuent à ce que nous ne vivions pas les uns à côté des autres, mais bien les uns avec les autres.

Notre commune doit aussi jouer un rôle pour apporter une réponse au défi migratoire. Elle doit s'afficher comme « commune hospitalière » et mettre en place une véritable politique de sensibilisation des populations sur les migrations et l'accueil de l'autre, pour améliorer l'accueil et le séjour des migrants dans le respect des droits humains.

Nous pensons aussi que les affaires publiques ne peuvent jamais être dictées par un dogme ou une croyance. Nous voulons que la primauté de la loi civile soit effective et s'impose à tous. Nos pouvoirs locaux doivent assurer la protection de nos citoyens contre un prosélytisme insistant, agressif ou intrusif et interdire de se soustraire à une obligation légale pour motif religieux.

Nos propositions

- Assurer la neutralité, l'équité et l'impartialité totales des agents des services publics communaux. Ils doivent garantir l'égalité des usagers, la transparence et l'objectivité de l'information délivrée.
- Prévoir à l'administration communale un bureau assurant la discrétion nécessaire aux échanges entre agents communaux et citoyens sur des questions telles que la déclaration anticipée d'euthanasie, le don d'organe, le changement de sexe, etc. L'objectif est d'assurer la confidentialité de discussions jugées sensibles par l'utilisateur.
- Prévoir des formations de qualité aux agents des guichets pour l'accueil des demandes de mariages de même sexe, ou pour toutes les questions liées à la filiation, afin de garantir une égalité de droit aux coparents, ou encore en matière de changement de sexe sur la carte d'identité.
- Veiller à ce qu'une salle accessible et appropriée soit proposée par la Commune pour la tenue de cérémonies non confessionnelles. Celle-ci sera adaptable, de manière à pouvoir accueillir des funérailles et tout autre événement – par exemple des hommages – nécessitant une neutralité formelle.

- Mettre en place une politique volontariste d'information et de sensibilisation sur les migrations et l'accueil à destination de la population, en particulier des agents communaux, des élèves des écoles communales et de tout groupe actif de citoyens.
- Garantir un accueil administratif de qualité en veillant au respect des procédures et des droits des personnes étrangères en plusieurs langues et au minimum en anglais.
- Soutenir l'intégration des migrants, en particulier en termes d'accès au logement, d'apprentissage de la langue et d'accès à l'intégration socio-professionnelle.
- Soutenir les initiatives citoyennes d'aide aux étrangers et aux primo-arrivants.
- Promouvoir la diversité culturelle dans la commune et toutes les formes de vie plus solidaires et de cohésion sociale.
- S'assurer du respect des droits fondamentaux des personnes sans papiers, en particulier en termes d'accès à l'aide médicale urgente, à la scolarité, à la formation, aux dispositifs de logement d'urgence.

ASSURONS L'ÉGALITÉ DES DROITS ET DES CHANCES

L'égalité couvre un spectre très large qui va de la lutte contre toutes les formes de discrimination (âge, sexe, origine, religion, orientation sexuelle, handicap, etc.) à l'inclusion de ces mêmes publics cibles dans la société, et ce, dans tous les domaines fondamentaux que sont l'éducation, la culture, ou encore l'emploi.

De nombreux dispositifs en faveur de l'égalité des droits, de l'égalité des chances et aussi des droits des femmes ont déjà été adoptés, souvent à l'initiative des socialistes.

Pourtant, de nos jours, il subsiste des inégalités flagrantes et la dimension du genre n'est pas suffisamment intégrée, ni dans l'esprit collectif, ni dans les politiques publiques.

Nous voulons pour notre commune des politiques axées sur l'égalité réelle et stricte entre les femmes et les hommes, dans tous les domaines, en sorte de pouvoir soutenir toutes les initiatives de promotion de l'égalité, et cela à tous les niveaux de pouvoir.

Nos propositions

- Lutter contre toute forme de discrimination dans des lieux essentiels de la vie communale : l'accueil dans les services communaux, les ressources humaines et le recrutement du personnel, les liens avec l'associatif, les synergies avec la police, ou encore la vie affective de nos aînés.
- Organiser des actions de sensibilisation, en partenariat avec les écoles et l'associatif, visant la déconstruction des préjugés et la lutte contre les discriminations.
- Organiser une campagne de sensibilisation à la différence et au respect de celle-ci dans les écoles, les fêtes de quartier, les associations, etc.
- Développer l'esprit de citoyenneté de nos enfants en leur expliquant le fonctionnement des Institutions belges, notamment à l'école, tout en dynamisant le Conseil communal de la jeunesse.

- Prendre des mesures afin d'intégrer la dimension du genre dans toutes les politiques publiques (« gendermainstreaming »), de leur élaboration à leur évaluation, en appliquant notamment un budget relatif aux questions de genre où l'on analyse l'impact du budget communal sur l'égalité femme/homme.
- Faire de la commune, en tant qu'entreprise publique, une pionnière en matière de parité entre femmes et hommes et favoriser l'accès équilibré des femmes aux hautes fonctions locales.
- Intégrer, dans l'enseignement communal, la dimension du genre à travers la formation continue des professeurs, l'accueil extra-scolaire, les manuels scolaires, les activités diverses, etc.
- Créer des synergies entre la commune, la police, les associations et tout autre acteur de terrain ayant pour objectifs la prévention, le soutien, la prise en charge et un meilleur suivi judiciaire des victimes de violences intrafamiliales, du sexisme dans l'espace public et de toutes les formes de violence/discrimination, notamment à l'encontre des personnes lesbiennes, gays, bi, trans, queers, ou intersexuées.
- Soutenir les projets, notamment en éducation permanente, visant la lutte contre les propos haineux et la sensibilisation à l'usage éthique des réseaux sociaux et d'internet dans une plus large mesure.
- Valoriser, par des actions de sensibilisation, la prise des congés de paternité, de maternité et les congés parentaux des travailleurs du secteur public (la Commune, le CPAS, la police locale, les services de secours, etc.).
- Penser les projets sportifs (infrastructures, événements, etc.) sous l'angle de l'égalité entre les femmes et les hommes, avec la promotion de la mixité des événements ou encore avec la mise en avant des sportives et des équipes féminines dans les différents sports.

5. Les Woluwéennes et Woluwéens ont droit à une économie qui met l'humain au centre et des emplois de qualité

LE SOUTIEN AUX COMMERCES DE PROXIMITÉ

Réduire les inégalités, garantir des revenus permettant à toutes les travailleuses et les travailleurs de vivre dignement, accroître le bien-être et la prospérité de toutes et tous, promouvoir l'égalité des chances et des droits, lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, favoriser l'esprit d'entreprendre, stimuler la création d'emplois durables dans la Commune, ce sont des priorités pour nous.

L'emploi et le pouvoir d'achat sont au cœur des priorités des citoyennes et citoyens, raison pour laquelle nous voulons favoriser l'emploi durable et de qualité et le développement d'activités économiques sur le territoire communal. Nous demandons le développement d'une politique commerciale locale allant dans ce sens.

Notre commune compte plusieurs pôles d'activités économiques et commerciales : l'avenue Georges Henri, la place Saint Lambert, le shopping de Woluwe, mais également les environs de l'hôpital St-Luc et du campus de l'UCL.

Soutenir les commerces de proximité au cœur de la commune passe nécessairement par la revitalisation et l'embellissement des espaces publics. En effet, pour attirer les habitants et les visiteurs dans les commerces, il est essentiel de créer des espaces publics attrayants et conviviaux.

Avec l'installation de zones piétonnes, de lieux d'échanges et de repos, un éclairage public adéquat et une végétalisation optimale, la fréquentation des centres, et donc des commerces qui y sont installés, augmente. L'attractivité d'une commune passe également par sa propreté. Nous veillerons donc à garantir, en tout moment, une propreté optimale des espaces publics, en améliorant la gestion des déchets, des poubelles publiques et la propreté des rues et en appliquant des sanctions adéquates à ceux qui salissent.

Nos propositions

En ce qui concerne la Place Saint-Lambert, nous proposons de :

- La rendre régulièrement piétonne et y organiser des activités conviviales et accessibles à tous. Envisager un « repair marché » en partenariat avec les ateliers de la rue Voot où les habitants de la commune pourraient venir faire réparer leurs objets hors d'usage à petit prix.
- Envisager des rencontres régulières avec les élus locaux qui pourraient être interpellés sur la politique communale, dans le cadre d'une sorte d'Agora citoyenne.
- Profiter du partenariat avec hub.brussels l'agence publique bruxelloise en faveur de la politique commerciale pour établir un diagnostic de la zone et proposer des solutions pour redynamiser la place.
- Développer une vie nocturne conviviale, respectueuse des riverains en tenant compte des nouveaux aménagements. La Maison des associations pourrait être exploitée pour devenir un café convivial et accessible à tous (avec des heures d'ouverture respectueuses des habitants).

Avant les élections de 2018, une étude avait été réalisée pour l'aménagement de l'avenue **George Henri** et de la Métairie. Nous maintenons qu'il faut étudier les impacts de l'aménagement d'un parking sous la Métairie Van Meyel car l'espace actuellement utilisé est une voie d'accès à plusieurs classes des écoles avoisinantes. La sécurité de nos enfants est la plus importante et le réaménagement doit également être conditionné à des aménagements plus importants pour les piétons et les cyclistes (trottoirs plus larges, moins d'emplacements de parking en rue, etc.). A ce stade, aucun changement notable n'a eu lieu malgré les interpellations de nombreux parents inquiets. La situation est encore pire les jours de ramassage des poubelles qui encombrant les trottoirs

Nos propositions

- Promouvoir, dans la mesure du possible, l'installation de commerces de services de proximité, offrant des prestations accessibles aux habitants et visiteurs de la Commune.
- Étudier les impacts de l'aménagement d'un parking sous la Métairie Van Meyel.
- Privilégier, à la Métairie, des aménagements qui rendent le bâtiment accessible aux jeunes.

Il est urgent de trouver des solutions pour fluidifier la circulation sur le tronçon entre Meudon et Degroof, car elle est trop souvent entravée par les livraisons.

Nos propositions

- Systématiser l'utilisation des étages des commerces acquis par la Commune pour des logements à prix modérés, accessibles aux plus modestes, en assurant la continuité de la politique de préemption communale.
- Aménager le Square Meudon sous la forme d'un espace non privatif, avec un lieu de convivialité partagée.

UNE ÉCONOMIE LOCALE CRÉATRICE D'EMPLOIS DE QUALITÉ

Il est essentiel de développer l'économie locale, réduire au mieux les barrières à l'entrepreneuriat et créer plus d'emplois de qualité.

Nos propositions

- La généralisation des clauses éthiques, sociales et environnementales pour des marchés publics durables et de proximité, en jugeant notamment les entreprises et les indépendants candidats sur la « réparabilité » du bien et sur les effets retours pour l'économie locale. Il s'agit, par exemple, des marchés publics de vêtements de travail qui devraient intégrer des clauses adéquates de respect des droits humains.
- Favoriser le développement de l'économie sociale, par le partenariat avec les entreprises d'économie sociale ou des entreprises de travail adapté (comme le TWI, avenue George Henri ou les Ateliers de la rue Voot) pour développer de nouvelles initiatives économiques locales.
- La mise à disposition de biens sous-utilisés par la Commune, comme des locaux ou du matériel communal, aux entreprises d'économie sociale et solidaire.

- Profiter des nombreuses opportunités offertes par les appels à projets régionaux ou même européens pour faire de Woluwe une commune innovante au profit de ses citoyens.

UN SOUTIEN EFFICACE LORS DE LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

Le taux de chômage au sein de notre commune est inférieur à la moyenne régionale (10% vs. 16% en 2021). Mais ce chiffre reste encore trop important. Le chômage des jeunes doit notamment recueillir toute notre attention, car il est deux fois plus élevé.

Nos propositions

- Faciliter la mise en relation des demandeurs d'emploi, des jeunes en apprentissage ou en fin de scolarité et des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale avec les employeurs de la commune et des communes avoisinantes.
- Maintenir l'organisation de salons de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle comme le Printemps de l'Emploi.
- Soutenir la Maison de l'Emploi.
- Veiller à ce que les fonctionnaires aient accès à des programmes de formation continue adaptés à leur carrière. Donner également plus de possibilités de mobilité interne, y compris au CPAS, ainsi que des formations suivant l'évolution du « e-service » communal.
- Proposer des services attractifs pour les jeunes chercheurs d'emploi où la Commune pourrait, par exemple, établir un partenariat avec des structures offrant des formations modernes comme BeCode (école de codage) ou MolenGeek.